

Compte rendu CGT
réunion Dialogue social du lundi 23 novembre 2020

Présents :

DGS : Séverine Rommé

DRH : Sandrine Maupoil, Arthur Marseille, Elodie Droux

CGT : Thibault Romé, Jean-Sébastien Testoni

CFDT : Sid-Ahmed Khodja

FSU : Yannig Geffroy

FO : Kada Zéroual

- Concernant le n° d'appel « écoute COVID » depuis son ouverture :

36 appels en provenance de 19 agents (11 femmes et 8 hommes)

Sujets évoqués : 37% des appels concernent la sphère personnelle.

- Point sur l'état de la collectivité :

Le nombre de cas covid et cas contact a fortement diminué ces 15 derniers jours.

Elodie Droux (référente Covid à la DRH) a été formée pour identifier les cas contact et prévenir plus rapidement les chaînes de contamination.

Le médecin transmet la liste des agents potentiellement cas contact à Elodie Droux qui les contactera afin de soulager la charge de travail du Docteur Lasne qui se concentrera davantage sur les ASA santé.

- Plan de continuité d'activité :

Communication très large sur le PCA dès aujourd'hui.

Vendredi 27/11 : réunion comité de direction pour intégrer les annonces du Président de la République (mardi 24/11) puis celles du gouvernement et du Préfet.

- Risques psychosociaux :

DGS : Discussion avec les directeurs et la DG sur les difficultés des encadrants dans leur direction, liée à la situation.

Être vigilant à la santé psychologique des agents

Faire en sorte que le travail ne vienne pas aggraver la situation.

Mesurer les urgences et priorités.

CGT : Il est évident que la santé mentale des agents (et pas seulement des encadrants) se dégrade : stress, confinement, télétravail, surcharge de travail, missions dégradées dans les secteurs culturels et sportifs, perte de sens au travail, etc.

D'où l'importance d'un PCA qui tienne compte de ces réalités ainsi qu'un véritable encadrement et une meilleure prise en charge du télétravail (charte bonnes pratiques, moyens matériels, prise en charge repas, fluide, abonnement, etc)

CFDT : nécessité d'une enquête sur le télétravail

DRH : une enquête bilan sera menée sur cette période de télétravail

Catherine Clément avec Marine Devé pilotera ce groupe de travail, une méthodologie sera présentée au CHSCT

- Questions diverses :

CFDT : question sur le prolongement des CDD et vacataires durant la période de confinement

DRH : comme précisé lors d'une précédente réunion, il n'y aura pas de fin de contrat durant cette période (sauf pour motifs disciplinaires), les vacataires continueront, comme lors du premier confinement, de bénéficier d'un maintien de rémunération.

FO : interpelle la DRH sur le cas d'un agent des piscines dont le contrat prend fin et qui ne sera pas renouvelé, il lui est reproché des retards à sa prise de fonction.

DRH : possibilité de saisir directement la DRH sur les situations individuelles

CGT : Des lycéens, élèves en 2ème cycle, en cours en présence depuis le 2 novembre sont appelés à ne plus se rendre à leurs cours au conservatoire. Bien que lycéens il s'agit bien d'élèves de CHAM concerné par l'exception précisée dans le décret du 29 octobre. Par ailleurs les élèves au lycée sont pour la plupart en 3e cycle, donc cela ne concerne que très peu d'élèves. Nous nous étonnons de ce brusque revirement.

DGS : pas connaissance de cette situation, besoin de la faire remonter, cependant les règles n'ont pas à évoluer ou fluctuer

Prochaine réunion mardi 1 décembre à 11h